

Périgueux, le 8 septembre 2021



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### France Relance : succès du chèque numérique en Dordogne

Le dispositif d'aide exceptionnelle à la numérisation pour les entreprises, appelé également, chèque France Numérique, mis en œuvre dans le cadre de France Relance a été clôturé le 31 juillet.

**Cette aide a bénéficié à plus de 743 très petites entreprises de moins de 11 salariés en Dordogne, c'est donc près de 38.000 euros qui ont été alloués pour l'investissement de solutions numériques.**

Ce dispositif se présentait sous la forme d'un chèque d'un montant forfaitaire de 500 euros et était destiné à couvrir tout ou partie des frais de l'entreprise dans le cadre de sa démarche de numérisation.

la réussite du chèque France Num traduit la volonté des TPE périgourdines de se saisir des opportunités que constituent le numérique pour leur compétitivité et leur développement.